

Habilitation électrique Opération d'ordre non électrique sur véhicule électrique Indices B0L Exécutant et/ou B0L Chargé de réparation

Public concerné

Exécutant et encadrant réalisant des travaux d'ordre non électrique sur véhicules électriques (peinture, tôlerie, mécanique...).

Pré requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Comprendre le français.

Durée

1 jour soit 7 heures.

Validation des acquis

- Evaluation théorique et pratique selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-550.
- Sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire, un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur, en vue de la remise d'un titre d'habilitation au personnel.

Horaires

08H00 – 12H00
13H30 – 16H30

Lieu de la formation

Dans les locaux du client en intra
Calendrier inter entreprise

Date

Délai de 15 jours à un mois

Tarifs

cf grille tarifaire – ou selon devis

Accessibilité

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

OBJECTIFS DU STAGE

- ❖ Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'ordre non électrique sur un véhicule électrique.
- ❖ Organiser et/ou réaliser les opérations d'ordre non électrique sur un véhicule électrique dans le respect de la norme NF C 18-550.
- ❖ Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations d'ordre non électrique.

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION THEORIQUE

- Le risque électrique
- Les textes réglementaires et l'UTE C18-550
- Les mesures de prévention
- Les zones d'environnement
- Les niveaux d'habilitation
- Les différents travaux sur véhicules électriques
- Les prescriptions d'exécution des travaux
- Le rôle des acteurs
- Les documents applicables
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie

FORMATION PRATIQUE*

- Mise en application des connaissances lors de jeu de rôle
- Pratiques professionnelles réalisées sur un véhicule électrique

Cette formation est conforme à la norme NF C18-550. Un livret de formation est remis à chaque stagiaire.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés, de présentations de matériel de sécurité et d'exercices de pratiques professionnelles sur véhicule électrique.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
Véhicule électrique et moyens de balisage.

Moyens humains

Formateur qualifié en habilitation électriques maîtrisant les travaux sur véhicules électriques.

Contactez-nous

Emilie CLAYSAC

☎ 06.61.46.32.15

Référente handicap

✉ emilie@gascogneformation.fr